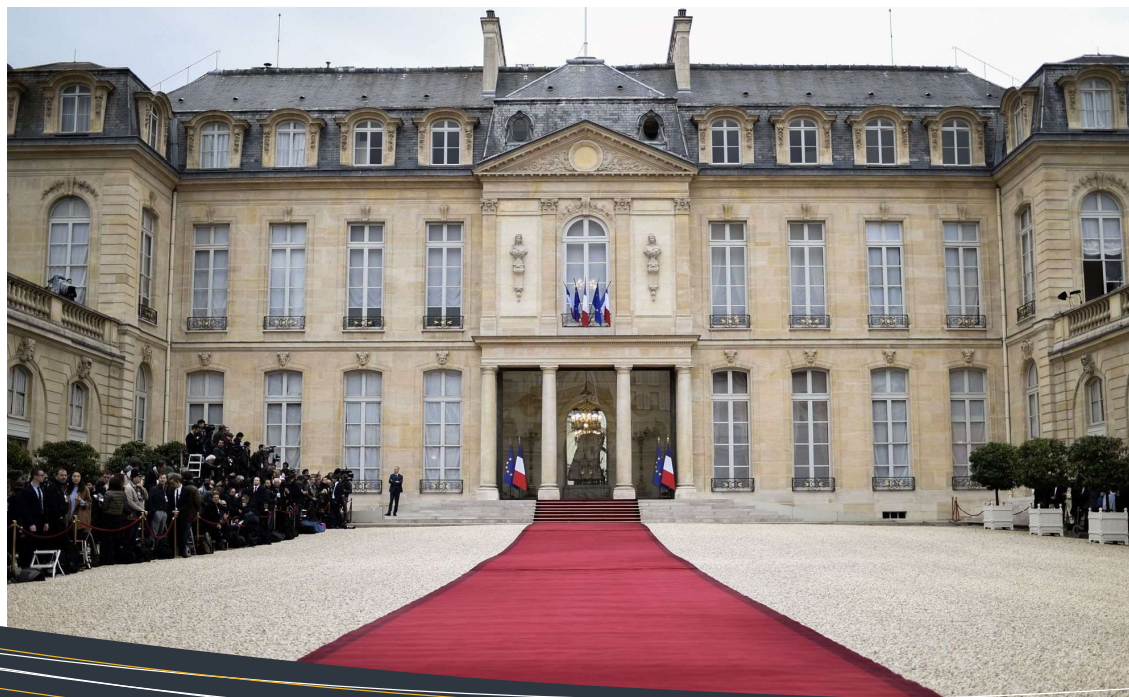




*Vous voulez devenir journaliste ?
Vous vous intéressez à l'actualité, à la politique,
aux relations internationales ?
Vous avez besoin d'une aide financière ?*

Postulez à la bourse de l'APP !



L'Association de la presse présidentielle (APP) rassemble les journalistes chargés de suivre l'actualité de la Présidence de la République française.

Indépendante de la Présidence, elle ne reçoit aucun financement de celle-ci.

Soucieuse de favoriser l'égalité des chances au sein de la profession et de faire émerger de nouveaux talents, l'APP propose des bourses annuelles, sur critères sociaux, destinées aux étudiant(e)s en journalisme intéressé(e)s par la politique française et internationale.

Chaque bourse, d'un montant de 2.250 euros, est destinée aux étudiant(e)s boursier(e)s admis(e)s dans une école de journalisme reconnue par la profession et s'accompagne d'un tutorat avec des journalistes membres de l'association.

APP
ASSOCIATION DE LA PRESSE PRÉSIDENTIELLE

La bourse de l'APP, mode d'emploi :

Une bourse pour qui ?

- En 2024, quatre nouvelles bourses seront attribuées.
- La bourse est ouverte aux étudiant(e)s admi(se)s dans une école de journalisme reconnue.
- Vous devez être boursier du CROUS, échelon 1 ou plus, en 1ère ou en 2ème année.
- Les alternants ne sont pas éligibles.
- Les dossiers des non boursiers pouvant justifier, documents à l'appui, de leurs difficultés financières, seront étudiés.

Quelle bourse ?

2.250 euros chaque année jusqu'à la fin des études en journalisme.

Accompagnement à la scolarité et l'insertion professionnelle (visite de rédaction, recherche de stage, de piges, conseils...) par un tuteur/tutrice, membre de l'APP, pour chaque boursier.

Invitation à un événement avec le Président de la République.



Rencontre du Président avec les boursiers 2021

Comment être candidat ?

Présentez un dossier d'inscription complet avant le lundi 1er octobre 2024 à 9h00 précises. Il doit inclure :

- Un curriculum vitae
- Une présentation en 10 lignes expliquant pourquoi vous sollicitez cette bourse et décrivant votre situation financière.
- Un synopsis de reportage original sur le thème du "SMIC" (presse écrite, radio, télé, web ou podcast) présentant sujet, angle, et interviews potentielles. Une page maximum.
- Un justificatif de bourse du CROUS à partir de l'échelon 1 (l'échelon 0 bis n'est pas éligible).
- Pour les non boursiers : justificatifs de difficultés financières sérieuses que l'APP se réserve le droit d'apprécier
- Preuve d'inscription dans une école reconnue.
- Les candidats présélectionnés seront conviés à un entretien en visioconférence le samedi 12 octobre à un horaire communiqué ultérieurement.

Dossier de candidature à envoyer à: assopressepresidentielle@gmail.com

Plus d'informations sur : www.pressepresidentielle.fr/bourse

APP
ASSOCIATION DE LA PRESSE PRÉSIDENTIELLE